



CAN-ACN

CANADIAN ASSOCIATION FOR NEUROSCIENCE
ASSOCIATION CANADIENNE DES NEUROSCIENCES

Mémoire présenté dans le cadre de l'étude sur « **la mission, le mandat, la fonction, la structure et le financement de la nouvelle organisation–cadre de financement de la recherche annoncée dans le budget de 2024** » du Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes

Mémoire présenté par l'**Association canadienne des neurosciences**

L'Association canadienne des neurosciences est la plus grande association de neuroscientifiques au Canada, avec plus de 1 000 membres qui se consacrent à l'avancement de la recherche visant à comprendre le cerveau et les troubles connexes et à mettre au point des diagnostics et des traitements.

L'Association soutient la création de l'organisation–cadre afin de soutenir et de renforcer la recherche scientifique au Canada

L'Association canadienne des neurosciences soutient fermement les efforts visant à établir l'organisation–cadre pour promouvoir la recherche collaborative, internationale et interdisciplinaire au Canada.

L'organisation–cadre offre une excellente occasion de tirer parti de nos forces en matière de recherche pour porter l'entreprise de recherche canadienne à un niveau supérieur.



CAN-ACN

CANADIAN ASSOCIATION FOR NEUROSCIENCE
ASSOCIATION CANADIENNE DES NEUROSCIENCES

Il s'agit d'une occasion d'établir des liens entre les disciplines et les collectivités afin de favoriser l'émergence de nouvelles idées et de nouveaux modes de pensée. Cette initiative a également le potentiel de mieux soutenir le lien entre la recherche fondamentale, la recherche appliquée, la commercialisation et le transfert des connaissances.

Nous avons cerné les priorités clés qui devraient constituer des principes directeurs au cours du développement de l'organisation-cadre, et nous sommes reconnaissants de l'occasion qui nous est donnée de les communiquer au gouvernement.

1. **Construire l'organisation-cadre sur une base solide :**

La recherche et les découvertes découlant de l'initiative des chercheurs sont les piliers de l'écosystème de la recherche au Canada et doivent être soutenues explicitement.

« La recherche fondamentale, menée à l'initiative des chercheurs, est la pierre angulaire de l'activité de recherche et doit être soutenue à des niveaux compétitifs sur le plan international. »

– Rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche¹

Le financement public doit rester axé sur la recherche à l'initiative des chercheurs. La recherche fondamentale est à la base des découvertes faites au Canada qui conduisent à l'innovation et à la croissance économique.

¹ <https://ised-isde.canada.ca/site/comite-soutien-federal-recherche/fr/rapport-comite-consultatif-systeme-federal-soutien-recherche>

- La recherche fondamentale financée par le gouvernement fédéral par l'intermédiaire du CRSNG au cours de la dernière décennie a joué un rôle fondamental dans le développement de l'intelligence artificielle, comme en témoigne l'attribution récente du prix Nobel de physique 2024 à Geoffrey Hinton, de l'Université de Toronto.
- Des dizaines d'années plus tôt, James Till et Ernest McCulloch, de l'Institut ontarien du cancer, avaient démontré l'existence des cellules souches, qui sont aujourd'hui prometteuses pour promouvoir la régénération et la réparation d'un large éventail de tissus, y compris les cellules endommagées par la chimiothérapie ou la maladie.
- Les chercheurs de l'hôpital Sunnybrook qui étudient les ultrasons focalisés ont pu utiliser cette technologie pour perturber temporairement la barrière hématoencéphalique afin d'administrer des médicaments vitaux pour traiter les tumeurs cérébrales agressives chez les enfants.
- Les travaux sur les nanoparticules lipidiques menés depuis des décennies par le Dr Pieter Cullis, de l'Université de la Colombie-Britannique, ont permis de les utiliser pour développer des vaccins à ARNm qui ont sauvé des millions de vies lors de la pandémie de COVID-19.

Ces exemples récents et moins récents illustrent l'importance des investissements réalisés dans la recherche canadienne, qui ont permis d'améliorer la vie de nombreux Canadiens.

Un principe directeur de l'organisation-cadre doit être de protéger et d'augmenter le financement de la recherche à l'initiative des chercheurs afin de promouvoir la recherche exploratoire. Les programmes de subventions des trois organismes constituent la pierre angulaire de la recherche canadienne et leurs budgets doivent être protégés.

Dans le domaine de la recherche en santé, le mandat des Instituts canadiens de la santé, qui consiste à **améliorer la santé des Canadiens**, doit rester un principe directeur, et les liens avec le portefeuille de la Santé doivent être

renforcés. Les défis en matière de santé sont parmi les plus importants auxquels le Canada fait face aujourd'hui, et la recherche scientifique menée au Canada est l'un des moyens les plus importants d'aborder ces questions.

2. Utiliser l'organisation-cadre pour **soutenir de nouvelles initiatives de recherche ambitieuses** au profit de tous les Canadiens

Le Canada a la possibilité de soutenir la recherche dans des domaines d'expertise où son leadership est reconnu dans le monde entier. La recherche sur le cerveau est un domaine dans lequel le Canada brille particulièrement.

Compte tenu de la prévalence croissante des troubles neurologiques et mentaux, il est impératif que le gouvernement du Canada donne la priorité à la recherche sur le cerveau et la santé mentale. Pour répondre à ce besoin urgent, il faut lancer un programme complet de recherche sur le cerveau. Cette initiative favorisera l'innovation et conduira à des améliorations significatives de la santé publique dans tout le pays. L'organisation-cadre représente une occasion de soutenir un programme de recherche ambitieux tel que celui-ci.

Les scientifiques canadiens sont très respectés sur la scène mondiale et sont des chefs de file dans la recherche sur le cerveau, y compris la santé mentale, les neuropathies, les accidents vasculaires cérébraux, l'autisme, la mémoire et la démence, le sommeil, la douleur, l'intelligence artificielle et les lésions médullaires.

Étant donné que les troubles cérébraux toucheront 50 % de la population, il est impératif d'investir massivement dans la recherche sur le cerveau. Il s'agit d'un investissement dans notre santé, notre économie et un avenir meilleur pour tous les Canadiens.

L'attribution d'un budget dédié à la recherche transdisciplinaire et axée sur la mission permettrait à nos chercheurs d'élaborer une stratégie de recherche globale afin d'améliorer la vie de tous les Canadiens. La recherche axée sur la mission devrait être élaborée en étroite consultation avec la communauté

scientifique pour assurer l'harmonisation avec les priorités actuelles et maximiser les répercussions.

3. **Donner à l'organisation-cadre les moyens de ses ambitions** : La nouvelle organisation doit recevoir un financement correspondant à sa mission et à ses objectifs généraux.

Le financement de la recherche et développement au Canada doit être aligné sur les références internationales, augmenter au rythme de l'inflation et devenir une priorité stratégique pour le Canada. L'organisation-cadre devrait donner de l'occasion de porter le soutien à la recherche à des niveaux internationaux, y compris un investissement majeur pour améliorer de manière substantielle les niveaux actuels de soutien aux trois conseils pour la recherche.

La réalité de la recherche scientifique aujourd'hui est qu'elle est hautement collaborative et qu'elle touche plusieurs disciplines, et nous nous félicitons de la promesse de l'organisation-cadre de créer de nouvelles possibilités de recherche collaborative dans plusieurs domaines.

Pour atteindre cet objectif, des fonds précis doivent être alloués pour soutenir les nouvelles initiatives et le personnel dévoué et hautement qualifié qui les développe.

Nos cerveaux représentent notre ressource la plus importante dans l'économie moderne. Les laboratoires de recherche forment un personnel hautement qualifié qui génère de nouvelles idées et de la propriété intellectuelle qui alimente l'économie de l'innovation. Le Canada doit investir dans les chercheurs à tous les stades de leur carrière.

4. **Utiliser l'organisation-cadre pour favoriser le développement d'une main-d'œuvre scientifique large et diversifiée**

L'excellence en matière de recherche ne peut être atteinte qu'en capitalisant sur des talents provenant de sources diverses et représentatives. Les principes de l'équité, de la diversité et de l'inclusion et la distribution équitable des fonds de recherche doivent inspirer le développement de l'organisation-cadre, comme ils l'ont fait pour les décisions des trois organismes dans le passé.

L'organisation-cadre offre de nouvelles possibilités de diversifier le soutien à la recherche de manière équitable et juste, en considérant la diversité dans son ensemble. Les institutions de taille différente et de toutes les provinces bénéficieront de la prise en compte de leur perspective unique et de leur bassin de talents afin de garantir que les contributions de toutes les parties prenantes sont prises en compte pour renforcer l'écosystème de la recherche scientifique au Canada.

5. L'indépendance des décisions en matière de recherche et de financement doit être respectée pour tous les programmes de financement de la recherche financés par le gouvernement

Une approche uniforme et prospective de la recherche exige que l'évaluation des propositions de recherche soit effectuée de manière indépendante et objective. L'examen scientifique par les pairs, qui représente l'étalon-or de l'évaluation des projets de recherche, est essentiel pour garantir que le Canada finance les meilleures propositions.

Nous remercions le Comité de la science et de la recherche de nous avoir donné l'occasion de donner notre avis sur la mise en œuvre de l'organisation-cadre.

Personne-ressource :

Julie Poupart, chef des opérations et de la mobilisation

Association canadienne des neurosciences

Julie.Poupart@can-acn.org